

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - ASONIC GHY 72

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Graisse Asonic GHY 72

Synonymes : Aucun

Numéros de référence : - (Pas de référence Edwards correspondante ; le nom du produit sert de désignation)

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844

France : +(33) 1 47 98 24 01

Allemagne : +(49) 6420-82-410

Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410

Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Huile d'ester	75 à 90	Non attribué	Sans objet	Sans objet
Polyurée	10 à 25	Non attribué	Sans objet	R53

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

D'après l'expérience, le produit peut être considéré comme inoffensif si manipulé correctement.
Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux : Aucun risque connu.

Effets sur la peau : Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des irritations ou dermatites.

Effets de l'ingestion/Effets oraux : Aucun risque connu.

Effets de l'inhalation : La faible volatilité rend l'inhalation peu probable.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : risque d'aggraver des maladies de la peau préexistantes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - ASONIC GHY 72

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	0	Santé	0	0 = Pas de danger
Inflammabilité	1	Inflammabilité	1	1 = Léger danger
Instabilité	0	Réactivité	0	2 = Danger moyen 3 = Danger sérieux 4 = Grave danger

4. Premiers secours

Yeux : Rincer à l'eau. Traiter en fonction des symptômes.

Peau : Laver abondamment au savon et à l'eau. Traiter en fonction des symptômes.

Ingestion/Voie orale : Ne pas provoquer de vomissements. Consulter un médecin.

Inhalation : Non prévu. En cas d'inhalation de fortes concentrations de brouillards ou de fumées, évacuer à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, selon le cas. Consulter immédiatement un médecin.

Autres informations : Aucune.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur : Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone. NE PAS utiliser d'aspersion d'eau à volume.

Danger d'incendie et d'explosion : En cas de combustion, risque de dégagement des produits suivants : monoxyde de carbone, hydrocarbures. La projection directe d'eau peut entraîner une formation importante d'écume.

Équipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) répondant aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive, ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Aucun équipement de protection n'est nécessaire en cas de déversement. Pour le nettoyage, employer un équipement de manipulation mécanique et éliminer la matière recueillie conformément aux réglementations locales. NE PAS déverser dans des eaux superficielles ni dans les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - ASONIC GHY 72

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Pas de précaution particulière pour la manipulation. Pas de précaution particulière dans l'éventualité d'un feu ou d'une explosion.

Stockage : Pas de conditions de stockage particulières. Eviter les agents oxydants forts. NE PAS stocker avec des denrées alimentaires. Stocker dans le conteneur d'origine, à température ambiante.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Aucun	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Protection individuelle :

Mesures techniques : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection spécial n'est nécessaire.

Protection des mains/de la peau : Aucun équipement de protection spécial n'est nécessaire.

Protection des yeux/du visage : Aucun équipement de protection spécial n'est nécessaire.

Mesures d'hygiène : Laver les mains après usage, appliquer une crème.

Autre protection/Protection générale : Aucune.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Pâte beige avec une odeur caractéristique.	Point d'ébullition	Pas de données disponibles	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Pas de données disponibles	Point de fusion	Pas de données disponibles	°C / °F
Hydrosolubilité	Insoluble	Auto-inflammabilité	Pas de données disponibles	°C / °F
Teneur volatile en volume	Pas de données disponibles	Point d'éclair	> 200 / 392	°C / °F
Densité relative	0,96			
Pression de vapeur (mbar)	1×10^{-8} à 25 °C	Pression de vapeur (Torr)	1×10^{-8} à 77 °F	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - ASONIC GHY 72

10. Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable.
- Matières/Conditions à éviter : Eviter les agents oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux : Aucun en utilisation normale.
- Produits de polymérisation dangereux : Pas de données disponibles.

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

- Valeur LD50 : Voie orale : > 2g/kg (rat)
- Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Pas d'informations disponibles.

12. Informations écologiques

Aucun cas connu de dégâts écologiques ; aucun incident à prévoir dans le cadre d'une utilisation normale. Risque de provoquer des effets néfastes à long terme en milieu aquatique.

13. Considérations relatives à l'élimination

Peut être incinéré conformément aux réglementations locales, nationales et européennes. L'emballage contaminé peut être recyclé une fois vidé et soigneusement nettoyé.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - ASONIC GHY 72

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer :	Non
Phrase de risque :	R53 - Risque de provoquer des effets néfastes à long terme dans le milieu aquatique.
Phrase de sécurité :	Sans objet
Symboles :	Aucun

Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : D2B

Tous les composants de ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - ASONIC GHY 72

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Kluber Lubrication 'ASONIC GHY 72' Material Safety Data Sheet. Révisé le 15.06.2004.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **SCBA** - Self-Contained Breathing Apparatus ; **STEL** - Short Term Exposure Limit ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **TWA** - Time-Weighted Average ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.